L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 20 FEVRIER 1885. 58ème Année.

Dufour, Bonnet et Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI, 20 FEVRIER.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

Edition hebdomadaire.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Henry Stern & Co., 35 rue de Chartres bottes, souliers et brodequins.

Inauguration de l'œuvre
— DES —
Dames de la Louisiane
— A —
L'Exposition Universelle
— De la —
Nouvelle-Orléans.

Hier, vers 1 heure de l'après-midi, un tableau brillant et animé s'offrait à tous les regards, dans cette partie du palais du gouvernement où est situé le salon orné et décoré par les soins des dames de la Louisiane.

Une assistance d'élite, composée de plusieurs centaines de personnes, était réunie dans cet espace. Nous y avons remarqué Mrs Howe, présidente de l'Exposition des dames américaines, Miss Howe, Mrs Glaudman, Mrs Hickson, Miss Stone, Mrs W. H. Hyatt, de New-York, puis le comité des dames louisianaises au grand complet: Madame Pierre Lanaux, présidente de l'œuvre, madame Eugène Soniat du Fossat, Mme L. Dolhonde, Mademoiselle E. Delavigne, Mesdemoiselles Vienne, Mme D. Forstall, Mme Lucy Estorge, Mme L. A. Wiltz, Mlle S. Wiltz, Mme Flamer, Mme W. Gronewald, Mme A. Roman, Mme Blanche Bernard, Mme Eugène Mioton, Mme Ch. Gayarré, Miles C. St. Martin et S. St. Martin, Madame Jos. Anatole Hincks.

Il nous faudrait citer, en outre, un essaim des plus jolies et des plus respectables dames de notre société louisianaise telles que Madame Delavigne, Mademoiselle Marshall, Mme Moston, Madame Wells, et bien d'autres encore qui doivent nous excuser s'il s'est glissé quelques lacunes dans notre nomenclature.

L'assistance, du côté des messieurs, n'était pas moins brillante. Citons, par exemple, le Père Hubert un des orateurs les plus appréciés de la Louisiane, l'éloquent F. Poché, juge de la cour suprême de la Louisiane, MM. les commissaires louisianais J. P. Barrow, A. Delavigne et Enderlé, M. le Vicomte Paul d'Abzac, consul général de France, M. Benjamin Buisson, président de la section d'éducation française, MM. K. Tamari et Hattori commissaires japonais, et une foule d'autres invités de distinction.

L'orchestre du *Spanish Fort*, engagé pour la circonstance, a joué une symphonie d'ouverture, puis à 1 heure 20 minutes le Père Hubert a pris place sur l'estrade officielle et a prononcé l'oraison du jour. Comme nous le disait M. le Vicomte d'Abzac, cet orateur est un des hommes les plus aimés de la Nouvelle-Orléans. La prière d'inauguration prononcée hier par le Père Hubert montre aussi que la distinction de son éloquence est encore supérieure à sa popularité.

Voici, du reste, ce remarquable morceau d'éloquence sacrée:

Créateur et Seigneur de toutes choses, écoute la voix de tes serviteurs et jette un regard propice sur les ouvrages de tes mains. Nous venons, comme fils d'Adam montrer par les fruits de nos œuvres que, fidèles à ton commandement, nous ne mangeons pas le pain de la paresse, mais celui qui vient de notre labeur et de la sueur de nos fronts.

Comment célébrerons-nous les louanges de ta bonté! Tu as rempli la terre de bonnes choses et fait de l'univers une immense salle à festins. Tu as revêtu les collines et les plaines d'une beauté verdoyante. Tu as réuni les eaux ensemble et tu en as fait les grandes routes du vaste océan. Tu as fait, des entrailles du sol, le coffre fort de la richesse sociale, l'entrepôt des industries humaines. Ton œil divin a surveillé l'exécution de tous les ouvrages, et c'est avec grande vérité que tu les as déclarés bons.

Autour de nous, sont réunis tous les fruits et les produits sortis de la terre bienveillante, grâce au travail humain: les chefs-d'œuvre de l'industrie mécanique, les joyaux de l'art, un marché universel de choses utiles et de choses belles. Mais toutes ces choses ô grand Créateur, toutes ces choses sont aussi l'ouvrage de ta main; elles ne sont que le pâle reflet humain de ta vérité, de ta bonté et de ta beauté. C'est toi qui as ennobli l'âme humaine, c'est toi qui as réglé les battements du cœur de l'homme, c'est toi qui as donné la vie, le nerf et l'habileté à la main humaine.

Tu es en tout par ton pouvoir, par ton essence, comme tu es en toutes choses la cause de ce qui est. Oh! ne permets pas que nos yeux soient éblouis par l'œuvre de nos mains. Ne permets pas que nos cœurs s'enorgueillissent des choses et des splendeurs périssables de la terre, mais laisse-nous reposer en toi, ô vérité, ô bonté, ô beauté, toujours ancienne et toujours nouvelle!

En ce jour spécialement, ô Seigneur, tes enfants de la Louisiane t'acclament et chantent tes louanges. Tu as été avec nous à l'heure sombre de l'adversité. Tu nous as apporté à la fin l'aurore du triomphe. Tu nous as amené, au moyen de notre grande route fluviale, les produits, la richesse et l'art de tout ce vaste continent, ainsi que de l'univers entier. Nos cœurs s'élancent vers toi en ferventes accents de gratitude. Comme ta grâce, notre prière est aujourd'hui universelle. Nous te prions de nous prodiguer tes mérites les plus choisis, ainsi qu'à tous ceux qui sont venus pour nous aider et pour se réjouir avec nous.

Accorde-nous gracieusement, à l'occasion de notre réunion des quatre vents du ciel, pour nous communiquer ce que nous avons de meilleur; accorde-nous de pouvoir former et cimenter aujourd'hui un faisceau de fraternité perpétuelle, d'égalité de droits pour tous, de véritable civilisation et de grandeur chrétienne. Et avec toutes nos facultés, avec chaque sentiment de notre nature, nous bénirons toujours ton nom, car toi tu es l'infinie grandeur, toi seulement es l'honneur, et la gloire à travers le Christ notre Seigneur. Amen.

Cette oraison du Père Hubert, prononcée avec un accent d'émotion touchante et élevée, a profondément remué tous les cœurs et incliné tous les fronts.

La parole a ensuite été donnée à l'honorable juge Poché—un de nos grand Louisianais—qui a prononcé un discours chaleureux et patriotique. L'orateur est loin d'être inconnu pour le public louisianais; or, nous pouvons dire qu'hier notre honorable concitoyen s'est encore surpassé et a donné, de l'amplitude et des ressources de son puissant talent oratoire, une idée qui ne s'effacera pas de sitôt.

Voici, telles que nous les avons notées, les principales périodes de cette éloquente improvisation:

Mesdames et Messieurs,

A la demande des dames chargées de recueillir, dans ce département de l'Exposition, les souvenirs historiques de la Louisiane, j'ai à remplir un devoir bien doux: celui de présenter les résultats de leur travail, qui fait, dès à présent, partie de l'Exposition.

Animé de l'exquise galanterie qui ne fait jamais défaut aux Louisianais, et désireux de rendre, en cette circonstance, aux dames de la Nouvelle-Orléans qui ont contribué à donner tant d'éclat à son département, l'honneur qui leur est dû, le commissaire a laissé à leur comité le soin d'organiser cette fête de famille.

C'est pour répondre à son invitation, pour assister à l'inauguration de cette salle où sont exposées les précieuses reliques de l'Etat, que s'est réunie cette nombreuse assemblée. C'est ce qui me vaut l'honneur de m'adresser à un aussi charmant auditoire.

Outre la magnificence et la multiplicité des objets qui sont offerts ici à l'admiration du public; outre la merveilleuse unité qui donne tant d'intérêt à notre Exposition, nous avons vu s'y succéder une série de solennités qui ont prouvé d'admirables réunions où les promoteurs et les partisans de cette entreprise sont venus fraterniser et se féliciter de la grandeur des résultats obtenus.

Ce jour-là, par l'organe de ses plus éloquents enfants, la Louisiane a souhaité une cordiale bienvenue aux promoteurs de l'entreprise; elle est restée frappée d'admiration devant le magnifique assemblage d'hommes d'élite qui s'étaient faits ses hôtes.

Ce jour-là, le cœur gonflé d'un noble et juste orgueil, en présence d'un pareil spectacle, elle a exprimé, avec effusion, sa gratitude envers l'Association des Planteurs cotonniers, qui avait choisi la Cité du Croissant, la Reine du Sud, pour siège de l'Exposition; envers le Président et le Congrès des Etats-Unis, qui lui avaient accordé si libéralement leur patronage et donné un si puissant appui; envers le Bureau des Directeurs, composé de ses patriotiques enfants, qui avaient remporté un si brillant succès.

Quelques jours plus tard, l'âme joyeuse, la Louisiane faisait un enthousiaste accueil à la Cloche de la Liberté qui, dans des jours de glorieuse mémoire, avait proclamé l'Indépendance du pays avant même que la Louisiane fût admise au rang des Etats.

Cette cérémonie était suivie de la réception officielle faite au Maire de Philadelphie et au Col McClure, le journaliste patriote, aux efforts de qui elle devait l'insigne faveur de posséder cette précieuse et vénérée relique de la Déclaration de l'Indépendance.

Ces fêtes ont été suivies d'autres solennités dont chacune apportait une nouvelle surprise aux spectateurs, un nouveau sujet d'émerveillement pour les amis de l'Exposition.

La Louisiane a consacré cette belle journée aux femmes patriotes de la Nouvelle-Orléans. Nous assistons à une fête de famille, dans laquelle la mère reçoit les dons de ses filles dévouées. C'est le jour où la Louisiane prend décidément rang parmi les Etats exposants. Il était juste, il était bon que l'on fixât un jour spécial pour rendre hommage à la mémoire vénérée des héros du passé, en attendant celui que l'on consacrera à l'Etat dans son ensemble.

La Louisiane a imposé à ses enfants le devoir de préparer la collection de toutes ses ressources pour en orner son département. En fils obéissants, ils ont réuni les spécimens de ses richesses forestières, minérales et agricoles, des produits de ses industries et de ses manufactures, encore à l'état d'enfance; ils ont pénétré jusqu'au fond de ses forêts désertes et de ses marécages pour y réunir même les reptiles qui forment une partie de son histoire naturelle.

Mais à ses gracieuses filles revenait la mission de rassembler les souvenirs épars du passé pour servir de matériaux à l'histoire de ses premiers jours. D'une main délicate, elles ont écarté le voile de l'oubli; nous nous trouvons ainsi en face du passé qui semble renaître, et nous assistons aux grandes scènes de notre berceau.

Obéissant à ses ordres, cédant à ses doux sourires, les esprits de nos ancêtres nous apparaissent prêts à nous éclairer par les leçons de leur expérience, à nous guider par l'exemple de leurs vertus. Du haut de cette galerie, leurs yeux sont fixés sur nous et ils versent les bénédictions du ciel sur les gracieuses, les admirables filles de la Nouvelle-Orléans, qui ont évoqué leur mémoire sacrée et rallumé autour d'elles les flammes du patriotisme.

Quand je jette les yeux sur ces reliques de leur époque, témoins vivants de leurs luttes pour l'indépendance et la prospérité du pays, je sens que les esprits de nos ancêtres me forcent, malgré mon impuissance, à rendre hommage à la vertu, au patriotisme, au dévouement des femmes de la Louisiane, qui, en tout temps depuis les jours où les Religieuses Ursulines ont débarqué au milieu de la colonie naissante, jusqu'à notre génération, ont été la plus grande gloire et le plus précieux joyau de l'Etat.

La vraie Louisianaise est essentiellement modeste dans son caractère et retenue dans ses manifestations. C'est pour cela, sans doute, qu'une injuste critique l'a accusée à tort d'être inactive et indolente. Elle ne lutte pas pour le pouvoir, pour le droit de suffrage, pour les prérogatives du sexe fort, comme beaucoup de femmes ambitieuses de notre époque. Son pouvoir est dans le règne de son cœur, sa force est dans la faiblesse de son sexe, car elle est la reine du foyer domestique, tout comme elle est l'ange de bonté et de douceur qui console l'homme dans ses souffrances.

Comme fille, elle règne sur la société par sa vivacité d'esprit, sa grâce et sa beauté sans rivale; comme épouse, elle brille par sa modestie, sa fidélité et son dévouement; comme mère, elle gouverne par son entier sacrifice d'elle-même et sa complète abnégation.

Dans toutes les conditions de la vie, elle conçoit que la vraie place de la femme est bien loin de la poursuite du pouvoir et de la recherche obstinée de la renommée et de la gloire. Son seul domaine est dans le cœur de l'homme.

Comme l'a dit un poète:

"Cette manière d'être élève et produit la meilleure femme, calme et sainte. Elle est le foyer du cœur et la source de sa flamme."

Fidèles à ces sentiments, nos belles Orléanaises n'ont pas revendiqué la première place dans le contrôle et la direction de cette Exposition; elles ont tranquillement contemplé les progrès de l'entreprise, demandant seulement de pouvoir en organiser la partie sentimentale.

Avec un courage qui n'a d'égal que leur modestie et leur patience, elles ont amené à son point culminant cette collection, qui s'impose à l'admiration des esprits éclairés.

En vrais fils de la Louisiane, nous saluons cette collection historique avec une vive reconnaissance. Dans cette journée, qui demeurera illustre dans nos fastes, en présence de cette assistance d'élite qui s'est rendue à notre invitation, nous aimons à le proclamer,—la Louisiane est fière de l'Exposition Universelle qui s'est réunie dans sa métropole, elle est fière de compter aujourd'hui l'hospitalité que l'univers a de plus distingué; mais elle est plus fière encore de sa belle et noble fille, notre Exposition particulière; et cette fierté que nous inspire l'évocation du passé nous est aussi le garant de l'espoir de l'avenir.

Ce discours a éveillé l'enthousiasme de l'auditoire et a été salué par de nombreuses marques d'acclamations. L'orchestre du jour a exécuté quelques mélodies populaires. Nous avons fort remarqué, à ce moment, la décoration de l'estrade officielle, au fond de laquelle se trouve un tableau de fleurs artificielles en cire, représentant toute la flore variée et complète de la Louisiane. Ce poétique ouvrage d'ornementation a été exécuté sous la direction de madame Lucy Estorge, petite fille de l'ancien gouverneur de la Louisiane, Pierre Derbigny.

A ce moment, Mrs. Howe, présidente de l'exposition des dames américaines, monte sur l'estrade et présente, au nom des dames louisianaises, un croissant de fleurs naturelles, qui restera parmi les mémorables souvenirs de cette journée d'allégresse nationale.

Mrs. Howe s'exprime à la fois avec modestie et avec une grâce pénétrante. Elle se déclare très heureuse d'avoir à présenter à l'assistance ce croissant chéri et aime à lui donner le caractère d'un talisman de bienvenue et d'heureuse chance. Elle augure que cet emblème sera, à tout jamais, un gage de prospérité, de concorde, d'union et de fraternité entre les dames de toutes les villes américaines, représentées en ce moment à la Nouvelle-Orléans.

Le caractère public de la cérémonie prend fin à ce moment. La musique du *Spanish Fort* joue de nouveau un hymne réjouissant. Quant à l'impression que chacun remporte de cette excellente journée, nous pensons que les discours du jour en donneront la note exacte mieux que des périphrases. Cette date est une de celles que se rappelleront longtemps tous les amis de la Louisiane.

—

C'est malheureusement une loi physique, trop universelle qu'il n'y a pas d'éclat sans ombres ni de médailles sans revers; aussi l'harmonie et la bonne impression de cette fête patriotique a été gâtée au retour, par la défectuosité de plus en plus nuisible des moyens de locomotion. Il y avait bien, hier, une trentaine de mille de visiteurs sur les terrains et dans les édifices de l'Exposition. La plupart étaient des étrangers qui trouvaient incompréhensibles et inexplicables les fâcheuses lacunes que présentent les moyens de transport entre les palais et la ville. On ne pouvait trouver place dans les *cars* sans braver des scènes de brutalité, peu à l'honneur de l'esprit public d'entreprise qu'auraient dû montrer les organisateurs de l'Exposition Universelle. Le trajet se faisait avec une lenteur qui semblait calculée pour rendre plus amer le dépit des voyageurs. Inutile d'ajouter que la question du chemin de fer revenait sur toutes les lèvres.

Mais ce thème de récriminations incessantes, grâce à la notoire apathie des autorités compétentes, prend, tous les jours, un caractère d'ironie qui nous empêche d'y insister.

—

M. le duc de Broglie remercie, en ces termes, les délégués sénatoriaux du département de l'Eure qui lui ont donné 523 suffrages aux élections du 25 janvier:

Messieurs,

Je tiens à vous remercier du concours empressé que vous avez prêté à la cause conservatrice que j'avais l'honneur de représenter avec M. Fouquet dans le scrutin du 25 janvier.

Jamais défaite n'a été plus honorable que la vôtre et n'a mieux ressemblé à une victoire.

Sans l'adoption, à la veille des élections, d'une loi que des républicains eux-mêmes n'ont pas craint de qualifier de manœuvre et d'expédient, et de laquelle un ministre attendait l'heureuse application d'une méthode électorale, notre succès eût été assuré (nos adversaires même ne peuvent le contester) avec une majorité beaucoup plus considérable que dans les épreuves précédentes du même genre.

Même dans ces conditions, déloyalement préparées et exploitées ouvertement par l'action administrative, nous avons réduit l'un de nos adversaires à ne dépasser que de quatre voix la majorité nécessaire. L'autre l'a atteinte à peine.

Ce résultat, qui atteste le progrès du sentiment conservateur dans nos contrées, est important à constater pour nous encourager tous aux luttes plus décisives qui se préparent.

Il vous indique également dans quelle voie nous devons persévérer.

Restons unis comme nous l'avons été hier. Que tout souvenir des dissidences passées disparaisse. Que toutes les compétitions personnelles s'effacent, et le département de l'Eure aura l'honneur de contribuer à arracher la France à une politique qui la mène à sa ruine!

Veuillez agréer, etc.

BROGLIE.

—

Souvenir du jour de l'an.

Madame X.... avait reçu un jeu de loto, renfermé dans une magnifique boîte en ébène.

Elle l'envoie chez un tabletier, en lui disant de faire graver le mot "lotto" sur le couvercle.

L'opération terminée, le marchand rapporte la boîte à Mme X...., qui s'écrie, en la voyant:

—Comment, vous avez écrit loto par deux T? "lotto!"

—Je vais vous dire, madame, c'est que, sur cette grande boîte, loto, avec un seul T.... c'était un peu maigre!

(Absolument historique).

—

CONFÉRENCE DE MME ERMINIE A. SMITH SUR LES MISSIONS CATHOLIQUES FRANÇAISES.—Mme Erminie A. Smith, qui est une attachée active du Bureau d'Ethnologie de Washington, et, comme telle, a une grande réputation aux Etats Unis et en Europe, fera une conférence, samedi prochain, 21 février, à 8 heures du soir, dans la salle du Tulane University.

Le sujet qu'elle a choisi est d'un intérêt universel, d'un intérêt particulier pour une grande partie de la population de la Nouvelle-Orléans: "Souvenirs d'un été parmi les missions indiennes catholiques françaises de la Province de Québec." Le public de notre métropole ne saurait manquer d'y trouver un vif attrait.

C'est—si nous ne nous trompons—dans les archives des missionnaires, que Mme Smith a puisé de précieux renseignements sur les langues indiennes; c'est là qu'elle a trouvé les preuves inappréciables du zèle de ces premiers pionniers de la foi, dont elle a consulté les manuscrits, les sermons et les journaux. Les nobles efforts des héroïques prêtres qui ont apporté la croix et la civilisation dans les forêts et les solitudes profondes du Nouveau Monde, et n'ont trouvé leur récompense que dans le martyre, présentent un contraste saisissant avec les traitements cruels que l'infortunée race des Indiens a subis.

Le récit que Mme Smith fait de son séjour parmi les tribus, est des plus attachants. Elle a vécu parmi elles en femme intelligente, étudiant leurs dialectes, leurs mœurs et leurs traditions. Le gouvernement américain a beaucoup profité de ses recherches, auxquelles elle est redevable de son éminente position dans notre pays et dans le Vieux Monde.

Mme Smith est commissaire du New Jersey à l'Exposition de la Nouvelle-Orléans.

Le produit de sa conférence sera consacré à l'œuvre du Département des Dames de l'Exposition.

Le billet se vend cinquante sous.

—

COLONIE VITICOLE DE GREENVILLE, CAROLINE DU SUD, ETATS-UNIS.—M. A. CARPIN, propriétaire et directeur de la colonie viticole de Greenville, Caroline du Sud, veut bien nous adresser quelques renseignements sur cette jeune et intéressante fondation:

Bien qu'à l'état de création, la colonie a reçu, cette année, la visite et les encouragements sympathiques du gouverneur de l'Etat, de ses principaux officiers et de plus de trois mille admirateurs venus de tous les points de cette section et notamment de Charleston.

L'étendue provisoire de son vignoble a été fixée à cinquante hectares: trente hectares ont été plantés en février et mars 1882, 1883 et 1884 en Concords, Clintons et Ives-Seedlings.

Les raisins obtenus l'année dernière, ont été vendangés le 16 du mois d'août, en parfaite maturité. Soutiré le 22 août, le vin de cette première récolte est pleine de promesses, d'espérances et d'encouragements.

Abritée par l'amphithéâtre que forment les montagnes du Blue Ridge qui l'entourent, et jouissant de la bienfaisante latitude qui fait la côte de ... du malvoisie, la colonie est à l'abri de la grêle, de la gelée et des intempéries.

En présence de résultats surprenants il a fallu songer aux dispositions d'une installation qui répondît à l'importance de l'entreprise. C'est ainsi que, sur un point dominant et sur d'immenses caves, s'élève à 4 étages la plus solide et la plus élégante habitation de maître qui existe encore dans cette section de l'Union.

Tous les bâtiments et travaux indispensables à la facile exploitation d'une plantation de cette importance ne pourront être achevés avant l'année prochaine.

Indépendamment des avantages qui existent en faveur de la colonie, ses accidents de terrain, ses côtes et ses cours d'eau offrent, en outre, la facile création d'une succession d'étangs me permettant d'ajouter, bientôt, à celle de la vigne, la culture agricole des eaux, si féconde en résultats et si hautement appréciée en Amérique.

A. CARPIN.

Greenville, le 11 février 1885.

—

Billet gagnant.—Les soussignés certifient avoir reçu en collection un quart du billet combinaison Nos. 1—40—74, classe 41 de la loterie de l'Etat de la Louisiane, lequel a gagné le gros lot de trois mille quatre cents piastres le mercredi 18 février 1885 au bureau de Paul Conrad, 25 St. Charles, et que le montant en a été immédiatement payé au bureau de la compagnie.—Lehman, Abraham & Co. en ville

—

Au mois de décembre 1873, quelques citoyens de bonne volonté eurent l'idée de s'associer pour créer à Bléneau, France, une boulangerie coopérative.

Cette Société avait pour but: 1° de maintenir le prix du pain en relation exacte avec le prix des farines; 2° de fabriquer du pain de bonne qualité et représentant le titre qui lui sera donné; 3° de vendre le pain à un prix aussi bas que possible, tout en réservant un faible bénéfice destiné à rémunérer le capital social et à créer un fonds de réserve.

Après les inévitables incertitudes du début, cette entreprise prospéra rapidement. En 1878, la Société coopérative livrait à la consommation 65,000 kilog. de pain; en 1880, sa production a été de 100,000 kilog., et, en 1884, la vente s'est élevée à 104,000 kilog., donnant une recette totale de 30,348 fr. La boulangerie coopérative fabrique exclusivement du pain blanc de première qualité. Au début, elle avait établi deux catégories de pain, mais elle ne put trouver que très difficilement le débit du pain bis, et elle renonça à cette fabrication. A Paris, comme dans les départements la population se refuse aujourd'hui à consommer du pain qui n'est pas de pur froment et de première qualité.

Depuis la création de la Société, la boulangerie coopérative a toujours vendu son pain en moyenne 5 c. par kilogramme au-dessous des cours établis à Bléneau et dans les communes voisines. Du 23 décembre 1873 au 31 décembre 1884 la boulangerie coopérative a vendu 930,164 kilog. de pain dont la vente a produit 411,032 fr. En tenant compte de la réduction de 5 c., on voit que les sociétaires ont réalisé une économie de 46,508 fr. Mais ce n'est pas le seul ni le plus important des bénéfices réalisés par les sociétaires. Les affaires de la Société ont été conduites avec tant d'intelligence et d'économie que les sociétaires participants ont touché un dividende qui n'a jamais été inférieur à 5 0/0, et qui en 1884 s'est élevé à 16 0/0, sans préjudice d'un prélèvement versé au fond de réserve. C'est là,—fait observer un grand journal de Paris—un résultat économique, dont les honorables fondateurs de la Société coopérative ont le droit d'être fiers.

On voit, par les quelques chiffres que nous avons cités, ce que peuvent la volonté et la persévérance, et quels résultats on peut obtenir dans un chef-lieu de canton de 2,111 habitants dont 1,400 résident au centre de la commune, par l'association des capitaux les plus minimes.

—

Un inventeur américain, M. Héram Maxim, vient de soumettre à l'examen du gouvernement anglais une mitrailleuse automatique, à tir continu, qui paraît être le dernier mot de l'art de tuer. C'est une sorte de petit canon-revolver porté sur un trépied et combiné de manière à "utiliser le recul" produit par chaque détonation. Au lieu de se perdre, comme dans une arme à feu ordinaire, cette force sert à débarrasser la chambre de tir de la cartouche vide et à y porter une cartouche nouvelle, qui fait aussitôt explosion. La pièce, une fois montée et mise en position, tire toute seule et d'une manière continue, "aussi longtemps qu'on lui fournit des munitions." Cette opération elle-même est des plus simples. Les cartouches sont fixées au nombre de 333 sur une sorte de ruban qui s'enroule dans le "magasin" de la mitrailleuse; le bout de ce ruban dépasse au dehors; il suffit, à mesure que la provision s'épuise, d'accrocher au ruban qui finit un nouveau ruban à cartouches pour que le tir se poursuive sans interruption et "indéfiniment." La limite de la durée de ce tir n'est que dans un accident quelconque qui viendrait arrêter le jeu de l'appareil, ou dans la nécessité de le nettoyer. Des organes très simples permettent d'ailleurs de remédier rapidement à ces deux ordres d'inconvénients.

La vitesse du tir peut être réglée à volonté jusqu'au maximum de 600 coups par minute. Les cartouches usées tombent et s'amoncellent automatiquement sous l'affût de la mitrailleuse. Enfin, la manœuvre de ce petit canon est des plus aisées: un seul artilleur suffit à le pointer à tous les angles possibles et à le mettre en action, à l'aide de plusieurs manettes.

Un carré de troupes en possession de deux ou trois mitrailleuses pareilles n'aurait évidemment pas grand'chose à craindre d'un ennemi qui tenterait de l'attaquer corps à corps. Ce serait peut-être une arme inappréciable contre des adversaires comme ceux que les troupes françaises ont devant elles au Tonkin, et auxquels les Anglais ont affaire sur le Nil. Elle semble en tout cas mériter, de la part des hommes compétents, l'examen le plus sérieux.

—

Le *Temps*:

En mentionnant, ces jours-ci, la conversion du parti royaliste au suffrage universel, nous avons rappelé que depuis 1848 jusqu'à ces derniers temps les royalistes s'étaient plutôt montrés hostiles que favorables aux principes du suffrage universel; en quoi ils étaient dans la logique de leurs constitutions monarchiques, une souveraineté de droit divin ou, ce qui revient au même, de droit héréditaire étant difficilement compatible avec la plénitude de la souveraineté nationale, telle qu'elle résulte du libre exercice du suffrage universel.

La *Gazette de France* proteste contre cette assertion. Elle déclare que depuis cinquante ans les royalistes ont été les partisans énergiques du droit électoral pour tous les citoyens. Il nous semble que la *Gazette* se fait en ceci quelque illusion. Nous savons, il est vrai, que, en ce qui la concerne personnellement, elle peut revendiquer l'honneur d'avoir défendu les droits du suffrage universel avant même que ce suffrage eût pris place dans notre législation politique. Nous n'avons pas oublié les longues luttes, à ce sujet, de M. de Genoude contre la monarchie de Juillet; mais cet honorable écrivain, qui a laissé dans la presse, nous nous plaisons à le reconnaître, une mémoire respectée, a toujours été un peu considéré comme un irrégulier dans son propre parti. Très estimé comme combattant, il n'a jamais fait autorité comme théoricien. On lui passait, dans son parti, ce qu'on appelait la marotte du suffrage universel, parce que tous les moyens paraissaient bons aux légitimistes pour attaquer le régime, exécré par eux, de 1830. Mais, en réalité, jamais le suffrage universel n'a fait partie intégrante du programme royaliste. On en a eu la preuve lorsque, après 1848, les royalistes, maîtres dans l'Assemblée législative, ont fait la loi du 31 mai qui supprimait trois millions d'électeurs. Ils eussent été certainement plus loin dans la voie des restrictions, s'ils avaient osé. D'ailleurs, une preuve plus évidente encore que le principe du suffrage universel n'était pas accepté sans réserve et sans arrière-pensée par les royalistes, c'est l'annonce faite, ces jours derniers, par les organes les plus accrédités de la droite, tant en France qu'à l'étranger, que les chefs du parti royaliste ont résolu de se rallier définitivement au suffrage universel. Une telle résolution n'eût pas été nécessaire et les journaux de droite n'auraient pas eu besoin d'en faire mention si, comme le dit la *Gazette de France*, les royalistes eussent toujours combattu, depuis cinquante ans, en faveur du droit électoral pour tous les citoyens. Evidemment, la feuille légitimiste a attribué à son parti tout entier, sur cette question du suffrage universel, des opinions, des doctrines, qui n'ont longtemps appartenu qu'à elle et qu'elle a été, pendant des années, seule à défendre dans le camp légitimiste.

—

L'*Evénement* de Paris, du 6 février:

A la commission, on a déjà exposé une ébauche de ce que sera l'Exposition de 1889 et le plan est des plus grandioses. Elle s'étendrait en effet du palais de l'Industrie au Champ de Mars et au Trocadéro. On voit quelle immense surface elle couvrirait. Le palais de l'Industrie serait l'entrée, en quelque sorte l'introduction. Une passerelle spécialement construite le ferait communiquer avec l'esplanade des Invalides, qui elle même serait couverte de constructions.

Ce n'est pas tout. Dans toute la longueur du quai, depuis les Invalides jusqu'au Champ de Mars, des galeries seraient encore destinées à des sections industrielles et agricoles. En outre, on exhausserait les berges qui sont en contrebas de ces quais, et on aurait ainsi sur tout le parcours une largeur de près du double.

Enfin, le Champ de Mars recevrait les galeries les plus importantes.

On voit que c'est au moins le double de l'espace occupé en 1878. Une innovation qui ne saurait manquer d'être vue favorablement du public; on pourrait sans craindre la pluie ou le soleil se rendre, dans toute la longueur de l'Exposition, des Champs-Elysées au Champ de Mars, par un système de galeries ou de *velums* combinés.

Nous ne parlons que pour mémoire d'une vaste étendue des Champs-Elysées, derrière le palais de l'industrie, qui serait consacrée à l'horticulture, etc.

On conçoit qu'un pareil plan ne serait pas sans entraîner une dépense considérable.

Elle est déjà évaluée à 58 ou 60 millions.

Il est très possible qu'elle soit dépassée; mais tenons-nous en pour le moment à ce chiffre, admis en principe par la commission.

Ce serait raisonner d'une très mauvaise façon, que prétendre qu'un Etat doit, quand il entreprend une exposition, réaliser des bénéfices. Ce n'est pas l'exposition elle-même qui doit lui rapporter.

Elle augmente le prestige industriel et commercial d'une nation, mais si elle lui rapporte du mouvement, des voyageurs, des affaires, elle peut lui coûter une somme fort importante. En d'autres termes, une exposition est un moyen, mais n'est pas un but.

Il est bien entendu que nous ne considérons que le point de vue commercial et que nous laissons de côté, pour le moment, la question de patriotisme, de grandeur nationale, la question de sentiment, si l'on peut parler ainsi. Nous ne l'excluons pas, bien entendu, car un des éléments de grandeur de l'Exposition de 1889 sera incontestablement la pensée patriotique qui l'aura causée.

Mais si quelque chose pouvait prouver la vérité de ce que nous avançons, c'est l'exemple de l'étranger et le nôtre propre.

A Londres, l'exposition de 1851 a rapporté un bénéfice de 5 millions. Saluons, car c'est un résultat que nous ne retrouverons pas. En 1852, l'exposition eut pour résultat la stricte couverture des dépenses.

Chez nous enfin, en 1855, notre première grande exposition aboutit à un excédent de 8,100,000 de dépenses sur les recettes.

—

La *Liberté*:

Léon XIII a rétabli la paix partout où il l'a pu, mais ses efforts n'ont pas encore réussi auprès des cours de Prusse et de Russie. C'est ce qui fait écrire au correspondant de la *Défense* cette vérité: "Si le pape rompait avec la France, il perdrait sa force de résistance contre la Prusse et la Russie."

Léon XIII est donc en même temps trop bon pasteur et trop bon diplomate pour briser avec le gouvernement de la République, malgré qu'il en ait. Est-ce à dire que cette éventualité ne soit pas à craindre? Non certes. La faction jacobine qui mène, au nom de la libre pensée, la lutte contre la religion et ses ministres, se tromperait grossièrement si, enhardie par la longanimité du Saint-Siège, elle voulait pousser cette lutte jusqu'à ses dernières conséquences. La papauté en souffrirait sans doute autant que le clergé français; mais tôt ou tard la République pâtirait à son tour par suite d'une de ces réactions qui, dans notre pays, coalisent infailliblement les esprits libéraux de tous les partis contre l'intolérance et la tyrannie, sous quelque nom qu'elles se déguisent et de quelque prétexte qu'elles se décorent.

—

Un service de bout de l'an pour le repos de l'âme de M. Eugène Rouher a été célébré le 3 février, à onze heures du matin, à l'église Saint-Augustin.

Les invitations à cette cérémonie étaient faites au nom de M. le marquis de La Valette, M. Napoléon de La Valette, M. Gustave Rouher et ses fils, ses gendre, petits-fils, neveux et petits-neveux.

L'ex-impératrice Eugénie était représentée par M. le baron Brunet; le prince Murat représentait le prince Napoléon.

On remarquait dans l'assistance: MM les maréchaux Canrobert et Le Bœuf, duc de Padoue, Léon Chevreau, Gavini, Leyert, Me Lachaud fils, l'abbé Laine, ancien aumônier des Tuileries, Paul de Cassagnac, Robert Mitchell, Jules Amigues fils.

Un délégué du comité bonapartiste de Paris, porteur d'une hampe de drapeau, surmontée de l'aigle impériale, a pris place pendant l'absoute, en face du maître-autel. La cérémonie terminée, les assistants ont défilé devant lui: quelques-uns s'inclinaient au passage.

Les restes mortels de l'ancien ministre de l'empire sont encore dans les caveaux de l'église. Ils seront transportés prochainement dans le département de l'Allier, où Mme Rouher a fait élever une chapelle funéraire.

—

Un journal parisien a noté, au coin de la rue Lamartine et de la place Cadet, une petite pancarte ainsi libellée:

On demande des jeunes filles pour apprendre l'état de parapluie.

—

Le *Journal des Débats* du 4 février:

Il est toujours agréable de constater un échec de M. Paul Bert. Celui qu'il a essuyé avant-hier n'est pas médiocre et mérite une mention spéciale. La question, à l'occasion de laquelle le député de l'Yonne avait engagé la bataille, était de celles qui lui tiennent particulièrement au cœur. Il s'agissait d'une manière de confiscation; c'est tout dire. Il s'agissait de mettre les évêques à la porte de leurs évêchés et de forcer tous les séminaristes de France à coucher à la belle étoile. Pour les âmes trempées comme celle de M. Paul Bert, c'eût été une douceur non pareille. Il s'agissait aussi d'enrichir la Caisse des Ecoles de ces dépouilles opimes, et la clientèle du ministre de l'instruction publique *in partibus infidelium* aurait éprouvé une grande joie de cette aubaine. Enfin, il y avait un plan dans tout ceci. M. Paul Bert avait annoncé que c'était "le commencement de la liquidation",—on sait ce qu'il faut entendre par cet euphémisme,—et l'inauguration d'une certaine "politique concordataire" dont il a expliqué les mystères à la tribune, et qui consiste à transformer un traité de paix en un engin de guerre, de violence et d'oppression.

La politique concordataire dont M. Paul Bert a développé le programme à la tribune, ce n'est autre chose que la négation même du Concordat, c'est la méconnaissance la plus complète de son esprit. Il ne s'agit, en somme, et on ne le dissimule pas, que de rendre le Concordat inexécutable par les interprétations les plus judaïques, par les applications les plus excessives, et d'acculer enfin l'Eglise à une option entre la séparation de l'Eglise et de l'Etat sans la liberté, ou un régime également intolérable pour elle: le Concordat dénaturé, devenu une arme déloyale, un instrument d'oppression dans les mains des fanatiques et des sectaires.

M. Goblet a eu raison de protester contre de pareilles tendances, de réclamer pour la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat l'honneur d'être abordée franchement et sans détour, de répudier un système de conduite qui consiste à refuser à l'Eglise tout à la fois les avantages d'une entente pacifique, comme ceux de la séparation avec le droit commun, avec la liberté, et à l'étrangler sournoisement entre deux articles faussés du Concordat.

Il est bon que ces considérations d'un ordre plus élevé soient venues se joindre aux arguments juridiques si fortement déduits d'ailleurs par M. le garde des sceaux. M. Paul Bert pourrait en faire son profit, s'il était seulement en état de le comprendre. Mais une autre raison pourrait le toucher et servir de sujet à ses méditations sur les sommets de la gauche où il se retire. Ce n'est pas seulement quelques départements arriérés, ce n'est pas seulement Quimper ou Saint-Brieuc qui protestent contre sa politique, ses doctrines et ses discours. Ce sentiment de répugnance est plus général. Il n'a pas tort de passer à l'Opposition et de se réfugier dans la minorité! C'est sa seule ressource. C'est aussi une bonne note pour la majorité dont il se sépare, et un bonheur pour le gouvernement qui peut maintenant se faire gloire d'avoir perdu la confiance de M. Paul Bert.

—

Extrait du compte-rendu de la séance du 3 février courant, de l'Académie de Médecine, de Paris:

M. J. Chéron a imaginé un galvanocautère qui est mis en action par des accumulateurs et présente de notables avantages aux chirurgiens. Restait la question de la recharge des accumulateurs. Dans l'industrie, cette recharge s'opère avec des machines dynamo-électriques mises en mouvement par un moteur à vapeur. Ce procédé n'est pas commode pour le chirurgien, obligé d'envoyer recharger son appareil après chaque opération.

Voici comment M. Chéron a remédié à cet inconvénient. Si le chirurgien habite une localité dans laquelle n'existe pas la distribution du gaz d'éclairage, la recharge pourra être faite à l'aide des piles hydro-électriques, de préférence à l'aide de la pile au vert-de-gris, sans vases poreux, avec zincs cloisonnés. La force électro-motrice d'un accumulateur étant égale à 2 volts, la pile en question est construite de façon à représenter 3 volts et demi et à réaliser un débit moyen de 6 unités d'intensité [ampère-heure]. La recharge a lieu dans un intervalle de seize à vingt-quatre heures.

Là où existe le gaz d'éclairage, la recharge s'opérera à l'aide de la pile thermo-électrique. M. Chéron a construit une pile de 90 éléments, marchant au gaz, et devant bientôt fonctionner au pétrole, donnant avec une constance absolue 4 à 5 volts et 4 à 6 ampères. Les soudures y sont protégées par un mastic isolateur et incombustible.

—M. Armand Gauthier présente un travail de M. H. Ferry sur la composition et la nature des différents laits. Le lait de femme et le lait d'ânesse forment une sorte de groupe très distinct de celui que représentent le lait de vache et le lait de chèvre. Dans le premier groupe on trouve plus de sucre, une caséine moins abondante et plus digestible que dans le second.

—M. Trélat, ayant eu, ces jours derniers, l'occasion de revoir un jeune Romain sur lequel il a pratiqué une large opération de palatoplastie, a eu la satisfaction de constater que la prononciation s'était rétablie chez son opéré avec toute la netteté désirable. C'est un résultat qu'on ne peut toujours espérer et qui dépend d'une foule de circonstances, telles que l'intelligence, la volonté persévérante, l'amour-propre du sujet; la nécessité de s'exprimer dans une langue étrangère favorise beaucoup le succès. Aux applaudissements de la compagnie, l'opéré de M. Ulysse Trélat monte à la tribune et prononce quelques phrases sans qu'on puisse saisir le plus léger défaut d'articulation.

—

Un chroniqueur exécutait hier une charge à fond de train contre les dames du demi monde.

Charge terminée par l'exclamation classique:

—O tempora! O mores!

Horreur! on avait imprimé:

—O tempora! O mornes!

—

Pilules d'Ayer.

La plupart des maladies qui affligent l'humanité proviennent du dérangement de l'estomac, des intestins et du foie. Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER agissent directement sur ces organes, et sont spécialement destinées à la guérison des maladies causées par ces désordres, telles que Constipation, Dyspepsie, Maux de Tête, Dyssenterie, et une foule d'autres indispositions, pour lesquelles elles sont un remède sûr, prompt, infaillible, et agréable. L'usage général de ces PILULES par un grand nombre de médecins distingués de nos universités, démontre clairement en quelle estime elles sont tenues par la profession médicale.

Ces PILULES sont purement et simplement préparées avec des substances végétales, absolument pures de calomel et autres ingrédients pernicieux.

Une Victime du Mal de Tête nous écrit:

"Les PILULES D'AYER sont pour moi un trésor inestimable. J'en ai toujours une bonne provision. Sujet depuis longtemps à de violents maux de tête, vos pilules seules me procurent du soulagement. Une dose agit sur mes intestins et mon mal de tête disparaît. Comme médecine je n'ai jamais rien trouvé d'aussi efficace. C'est donc avec un grand plaisir que j'en fais l'éloge, toutes les fois que l'occasion se présente.

W. L. PAGE, of W. L. PAGE & BRO."

Franklin St., Richmond, Va., 3 Juin, 1882.

Jamais elles n'ont manqué.

"Je me sers depuis longtemps des PILULES D'AYER, jamais elles n'ont manqué de produire l'effet désiré. Nous en avons toujours chez nous une provision, les considérant comme une médecine de famille, sûre, infaillible, et agréable à prendre. Pour la DYSPEPSIE elles sont inappréciables.

J. T. HAYES."

Mexia, Texas, 17 Juin, 1882.

La Constipation guérie.

Le REV. FRANCIS B. HARLOWE écrivant d'*Atlanta, Ga.*, dit: "Pendant quelques années j'ai été sujet à la constipation, et malgré l'emploi de quantités de médecines de toute sorte, mes souffrances n'ont fait qu'augmenter. Je commençai, il y a quelques mois, à prendre les PILULES D'AYER, mes souffrances se sont peu à peu calmées, mes intestins ont pris leur fonctionnement régulier, et ma santé est devenue excellente."

Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER corrigent les irrégularités des intestins, stimulent l'appétit et la digestion, et par leur action prompte et complète donnent du ton et de la vigueur à tout le corps.

PRÉPARÉES PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendues par tous les Droguistes.

—

Décédée hier soir, à 10 heures, Dame Veuve ANDRÉ COSSÉ, âgée de 78 ans, native de la Nouvelle-Orléans. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles ZATARAIN et FOURNIER sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, 20 février 1885, à 4 heures de l'après midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, encoignure des rues St-Claude et Congrès, 3me district.

—

Décédée, le 17 février 1885, à Covington, Lne, à 9 heures moins 5 minutes P. M., Dame E. ABADIE, née MARGUERITE BOURGEOIS, à l'âge de 55 ans.

—

Décédée hier matin, à dix heures et demie, à l'âge de 37 ans, dame PHILIPPE CASABONNE, native de la commune de Tarsac, canton de Monin, département des Basses-Pyrénées, France. Les amis et connaissances de Philippe Casabonne, de Jean et Paul Bellocq, ainsi que ceux de la famille, sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu ce matin à 10 heures et demie, de sa dernière résidence coin Dauphine et Hôpital.

—

Société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédée hier matin, à 10 1/2 heures, à l'âge de 37 ans, Madame PHILIPPE CASABONNE, née Catherine Bellocq, native du Canton de Monin, Département des Basses-Pyrénées, France.

Messieurs les sociétaires et spécialement ceux de la catégorie du mois de Février sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu CE MATIN à 10 1/2 heures. Le convoi partira de l'encoignure Hôpital et Dauphine.

Par ordre du Président, J. LEBLANC.

L. SIMON, Secrétaire.

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

THEATRE ST-CHARLES.

EXTRA.
La Charmante Actrice
RHEA,
Réengagée pour une semaine.
Dimanche 22 février

En conséquence du GRAND SUCCÈS obtenu dans son premier engagement, RHEA reparaîtra de nouveau Dimanche soir et continuera une semaine.

Grand soirée d'ouverture Dimanche 22 Fév, aussi Lundi et Mardi soir, et Jeudi en Matinée,
ARCADIA,
Par Victorien Sardou, auteur de FEDORA.
Mercredi soir—An Unequal Match.
Jeudi soir—The American Countess.
Vendredi grande soirée—Bénéfice de Mlle RHEA—The School for Scandal.
Samedi dernière Matinée—Camille.
Les sièges sont en vente. 20 fév

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

MM. les Sociétaires sont notifiés que l'Assemblée Générale trimestrielle aura lieu, à l'Asile, DIMANCHE le 22 du courant, à 5 heures du soir.

Par ordre du Président, J. LEBLANC.

L. SIMON, Secrétaire. 20 fév—2t

A VENDRE
Au Crescent Hall,
A Très Bas Prix Deux
Tables de Billard
(PIN POOL TABLES.)
DE PREMIER ORDRE.
20 fév—3t

Avis.

$3 400. Nouvelle-Orléans, 19 février 1885.

LES soussignés certifient qu'ils avaient en recouvrement un quart du billet combinaison Nos. 1, 40, 74, classe 41, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le premier gros lot de Trois Mille Quatre Cent Piastres, le mercredi 18 février 1885, le dit billet ayant coûté la somme de Vingt-Cinq Sous, au bureau de Paul Conrad, 25 rue St Charles et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du billet au bureau de la Compagnie.

LEHMAN ABRAHAM & CO., ville.

20 fév—1f PP

Avis.

Pendant le reste de la semaine, il y aura un représentant du Comité des Admissions du Conseil d'Administration au bureau du chef des Installations de 2 à 3 heures pour s'occuper des passes.

COMITÉ DES ADMISSIONS.

20 fév—3t

POMPANO ET SAUMON DE CALIFORNIE
Ainsi que toutes les autres espèces de Poissons,
A prix modérés, au Marché Français, étalle de
15 fev—7t A. BARTHOLOMEW & CO.

Perdu ou égaré.

LE certificat No 283, dix actions du fonds capital de la Carondelet Canal & Navigation Co., tirée à l'ordre de Jos. Bayle. Le public est averti de ne point négocier le dit certificat.

H. HUARD,
Secrétaire Carondelet Canal & Navigation Co.
7 fév—1m

C. F. CARUTHERS & CO.,
Importateurs et Marchands de
Vins, Liqueurs et Cigares de choix.
Spécialités de Vins, Liqueurs, etc., pour familles.
No 27 rue Carondelet.
Succursale: 152 rue du Canal,
12 nov—3m Nouvelle-Orléans.

GEORGES SOULIÉ,
SCULPTEUR-DÉCORATEUR.
Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O.
OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblêmes, Statues, Animaux, Ecussons, Armoiries, etc., etc. soit en papier maché (carton-pierre) plâtre.
Atelier, rue Colisée, entre Valmont et Léon ... Office, Exchange Alley, No 33, de 9 heures à ... heures. Amaro—1an

Avis.

UN Français, homme de lettres (avec diplôme et hautes références), demande une place de précepteur dans une famille, soit en ville, soit à la campagne, aux Etats-Unis ou ailleurs. Il se chargera de l'ÉDUCATION LITTÉRAIRE COMPLÈTE, dans les langues grecque, latine et française, d'un ou de plusieurs enfants.—Modeste rémunération.—S'adresser, par lettre, à M. Edmond Chamaillard, aux bureaux de l'ABEILLE.

10 fév—15f

AUX Familles.—Une dame de cette ville, très honorablement connue, et veuve depuis plusieurs années, pourrait se charger de deux enfants dont elle prendrait soin et qui seraient ... comme chez une mère. Elle fournira les meilleures recommandations. S'adresser rue Tremé, No 228, entre Ursulines et St. Philippe.

John B. Lavigne. Léon Barthet
LAVIGNE & BARTHET.
PHARMACIENS.
(Successeurs de Lavigne Frères).
212 Rue de Chartres, coin Dumaine
Médicaments patentés français et américains, Articles de Parfumerie, etc.
N. B.—Les ordonnances de Messieurs les médecins remplies avec soin à toute heure du jour ou de la nuit. 13 fév—1m—D,Ma,J

Fabrique de corniches Crescent City.
(Crescent City Cornice Works.)
BACKUS & BRISBIN,
Corniches et dessus de fenêtre en fer galvanisé. Chassis pour toiture, brevet de Hayes, sky-light. 247 à 251 rue Magazine,
19 sept—1an NLLE-ORLÉANS.

Agence d'Emigration Française

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St-Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, en lui envoyant les renseignements nécessaires.

F. C. BOUCHER, Directeur,
304 E. Third street,
Presley Block, St-Paul Minn.

Pour quelque temps, à la Nlle-Orléans, aux bureaux de l'ABEILLE.

MAISON
D. H. HOLMES
155 Canal, 15 Bourbon, 14 Dauphine et 132 Douane.
Ouverture d'un riche assortiment
—DE—
Soieries de Printemps
Les plus récentes nouveautés.
Tricot de soie glacé,
Merveilleux Caméléon,
Surah armure glacé,
Surah rayé et cadrillé toutes couleurs
Nous engageons les dames à venir nous visiter; elles seront surprises de nos prix.
Notre maison défie toute concurrence pour le bon marché et la qualité des marchandises.
15 fév—

Grande ouverture et énorme sacrifice de tissus et de nouveautés chez
I. SIMON & FRERE
Viennent d'être reçus:
250 pièces 4/4 piqué blanc à 4 1/2 cents.
500 pièces belles indiennes à chemises à 4 1/2 cents, valant 10 cents
250 douzaines châles en laine à carreaux, à 10 cents, valant 25 cents
500 pièces linons en couleur, réduits à 3 1/2 cents la yarde
250 pièces bunting dentelle tout laine, à 13 cents, valant 25 cents
150 pièces batiste de toutes couleurs, à 10 cents, valant 25 cents.
Grandes réductions de prix dans le linge de dessous de dame.
Chemises à 25 cents et au-dessus.
Chemises à 30 cents et au-dessus.
150 belles robes de dentelle d'enfants à $1 00.
100 belles robes de piqué d'enfants, à 90 cents et au-dessus.
250 bonnets dentelle, assortis, d'enfants, à 10 cents et au-dessus.
200 belles broderies et passementeries à 2 1/2 cents et au-dessus. 150 jerseys pour dames, à 60 cents, seront vendus sans faute. 250 douzaines bas bien finis pour dames à 20 cents la paire; 500 corsets français à 50 cents, valant $1 00; 500 rouleaux natte blanche à 12 1/2 cents et au-dessus; 50 rouleaux nattes de fantaisie à 15 cents et au-dessus. 50 rouleaux 4/4 tapis d'escaliers à 30 cents, valant 40 cents. 250 rug Bruxelles à 50 cents. 150 rugs velours à 50 cts. 500 paires stores de fenêtre à 50 cents complets.
Venez examiner nos bas prix avant d'acheter ailleurs.
I. SIMON & FRERE.
47 et 49 rue des Ursulines
entre Royale et Chartres
15 fév—

Au Public.

Les fêtes du Carnaval ayant interrompu le cours ordinaire des occupations à l'Exposition, l'estampillage des billets munis de photographies sera repris mercredi, jeudi et vendredi, aux mêmes heures et lieux qu'auparavant.

19 fév—3t COMITÉ D'ADMISSION.

Avis au public.

L'avis que l'"Art Gallery" serait ouvert le 15 du courant a été le résultat d'un malentendu. Il n'est pas probable que l'"Art Gallery" puisse être ouvert avant jeudi ou vendredi prochain. Avis en sera donné en temps et lieu. Quand la Galerie sera ouverte, elle répondra, on en a l'espoir, à l'attente du public. 19 fév—2t

Avis au Public.

Bureau du Directeur Général.
Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.
Nlle-Orléans, 14 février 1885.

A partir de ce jour les PORTES de l'Exposition SERONT OUVERTES aux visiteurs de 8 h. du matin à 9 h. et demie du soir, et tous les édifices ainsi que le bureau seront éclairés jusqu'à 10 h. du soir.

SAM'L H. BUCK,
Directeur-Général par intérim.
15 fév—7t

Cartes d'entrée permanentes.

AVIS AUX EXPOSANTS.

LUNDI 9 février 1885, de 8 heures du matin à 8 heures du soir, les cartes d'entrée permanentes seront distribuées à ceux qui y ont droit. Tous les exposants de "Main Building" sont invités à s'adresser au Bureau du Chef des Installations, à l'époque désignée, pour obtenir des cartes permanentes pour eux mêmes et leurs employés et leur patrons, contre remise des cartes provisoires. Les chefs de département recevront directement les cartes d'entrée dont il s'agit, ainsi que les Commissaires des Etats-Unis pour les Etats les Territoires et le Conseil du Gouvernement des Etats Unis. La distribution, accompagnée d'instructions imprimées relatives aux passes photographiques, aura lieu lundi, le 9 février 1885 époque après laquelle aucune passe provisoire ne sera reconnue.

Toutes les parties intéressées sont priées de se guider d'après les instructions précédentes.

6 fév— E. A. BURKE Directeur-général.

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

Bureau du Directeur-Général.
Nlle-Orléans, 26 jan. 1885.

A partir de ce jour les terrains et les Bâtiments de l'Exposition seront ouverts de 8 heures du matin à 10 heures du soir. Entrée générale, 50 cts, enfants au-dessous de douze ans, 25 cts; rien pour enfants portés dans les bras.

28 janv ☞

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

AVIS AUX EXPOSANTS.

BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL,
Nlle-Orléans, 6 décembre 1884.

LE bureau du Directeur Général est établi au No 5 du "Main Building" et sera ouvert pour les affaires, de 8 heures du matin à minuit. Toutes les plaintes doivent être rédigées par écrit et seront suivies d'une prompte investigation. Le terrain de l'Exposition est ouvert à tous les visiteurs. Personne ne sera admis dans l'intérieur des bâtiments à l'exception des officiers de l'Exposition, des exposants, de leurs employés, et des personnes ayant affaire à l'Exposition. Des cartes d'entrée seront remises aux Exposants par le chef des Installations. Les cartes d'entrée pour pénétrer dans le bâtiment où aura lieu l'Exposition spéciale du Gouvernement fédéral et des différents Etats, seront livrées par le Dr C. W. Dabney, chef du Département des Expositions d'Etats, aux commissaires des divers Etats et Territoires, pour leur propre usage et celui de leurs employés et ouvriers. Les visiteurs ne seront pas admis dans les bâtiments de l'Exposition. Les personnes ayant affaire aux bâtiments de l'Exposition pourront se procurer des cartes d'entrée au bureau du Secrétaire, No 15 rue Union, à la Nlle-Orléans.

E. A. BURKE,
9 déc— Directeur Général.

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

DÉPARTEMENT DES IMPRESSIONS ET PUBLICATIONS—Nlle-Orléans, 1884.

AU PUBLIC.

LES Directeurs de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton, sachant qu'un grand nombre de personnes sympathisant avec l'Exposition n'ont pas eu l'occasion d'y souscrire, et pensant que, la saison commerciale étant ouverte, elles seraient disposées à accorder un appui substantiel à l'entreprise, ont autorisé MM. JNO. W. T. LEECH et R. F. SPANGENBURG à solliciter et à recueillir de nouvelles souscriptions.

E. A. BURKE,
7 sept—PP D recteur-Général.

EDOUARD SIDEL,
Architecte,
Elève de l'Ecole des Beaux-Arts, Paris.
Nlle-Orléans, 238 rue de Chartres.
18 janv—1m D J—V&C

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOPE"
De la Nouvelle-Orléans.
Incorporée en avril 1857, réorganisée en avril 1882.
Bureau 158 rue Gravier.
Capital.........$250,000
Cette Compagnie assure contre les risques d'Incendie, de Rivière et de Marine,
Aux taux les plus réduits.
Donnant aux assurés un compte, aussi une participation aux profits de la Compagnie sans être actionnaires.
Pertes promptement et équitablement ajustées.
J. A. CHALARON........Président
LOUIS BARNETT........Secrétaire
MAURICE STERN........Vice-Président
12 fév—1an 1-4p

Philip Werlein,
135 rue du Canal,
15 RUE BOURBON.
Première Maison de Musique du Sud

Examinez le grand étalage de Pianos
CHICKERING, WEBER, MATHUSHEK, MASON & HAMLIN, HARDEMANN,
Meilleurs Orgues
MASON & HAMLIN, ESTY BAY STATE.
Prix plus bas!
Termes plus faciles
Prix défiant la concurrence dans n'importe quelle partie des Etats-Unis.
Un Piano tout neuf pour $175.
PIANOS VENDUS A DES CONDITIONS FACILES ET A Des Paiements Mensuels.
25jan—1f

ELKIN & CIE.,
100....RUE DU CANAL....100
Appellent l'attention du public sur leur vaste stock de
NATTES DE CHINE
nouvellement importées, d'une finesse extra ordinaire et sans coutures.
Aussi sur un nouveau stock de
Toiles cirées, Stores, Rideaux, etc
TAPIS!
De toutes qualités à prix réduits.
21 avril—

Genres Nouveaux.
MOQUETTES, VELOURS, BRUXELLES
Avec ou sans bordure.
TAPISSERIE DE BRUXELLES,
70 cents la yarde.
Rideaux de Dentelle, Stores Rideaux Madras et Dentelle, Toiles Cirées, Linoleum, Corticine.
A. Brousseau's Son,
23 et 25 rue de Chartres.
21 sept—

REOUVERTURE!
Restaurant de Leon,
No. 22 rue St. Charles.
(Près Commune.)
COMPLÈTEMENT RESTAURÉ ET MEUBLÉ A NEUF.
Ce Restaurant, fameux ouvrira pour recevoir ses clients à six heures
Samedi matin, 14 février.
13 fév—7t

LOUIS BEZAUDUN,
Restaurant de la Louisiane,
(Cuisine française—Chef cuisinier, Louis Bezaudun).
107 RUE DOUANE,
Près Royale.......Nlle-Orléans.
Salons privés Chambres confortables et élégamment meublées pour voyageurs
C'est le même restaurant qui était auparavant au No 113. Il est, aujourd'hui, immensément agrandi, dans une des plus belles salles de la ville, où les habitués et le public trouveront non seulement une table supérieure et les meilleurs vins, mais encore des appartements, des chambres et des salons au-dessus de tout éloge.
Téléphone dans le bureau.
11 déc—6m

Une Dernière Chance.
Si vous n'avez pas encore souscrit au
New Orleans City Directory de 1885
Envoyez le montant de votre souscription immédiatement par carte postale. L'édition sera basée rigoureusement sur le chiffre des souscripteurs. Les personnes qui n'ont pas souscrit n'ont strictement que la chance d'obtenir un exemplaire qui n'aura pas été payé par un souscripteur en défaut, s'il s'en trouve un qui se place dans ce cas.
PRIX........$6
PRIX DE SOUSCRIPTION........$5
Economisez donc $1 en vous assurant tout de suite un exemplaire.

ETRANGERS
DEMANDEZ
SOARD'S CITY MAP
DE LA NLLE-ORLEANS.
PRIX, 50 CTS (CARTE DE POCHE)
Soard's Guide Book and Street Guide,
PRIX, 50 CENTS.
A vendre par tous les marchands de journaux, les libraires, etc., et par
L. SOARD'S, Editeur,
5 Commercial Place, coin Camp.
1er janv—

JERSEYS! JERSEYS!!
En voulez-vous?
Allez chez
ONNEN,
Au coin des rues Royale et St. Louis, (sous l'Hôtel Royal.)
Un beau JERSEY noir tout laine à $1.
Jersey garni, 1ère qualité, noir, rouge ou bleu, tout laine, $1 50.
Jersey garni, d'une qualité supérieure, de différentes couleurs, depuis $2 25.
Nous avons aussi en magasin un bel assortiment de PARFUMERIES, DE GANTS DE PEAU, D'EVENTAILS et de Nouveautés.
Zephir Berlin à 7½ sous l'once.
Il est fait une spécialité de la vente de CORSETS importés et du pays. 19oct—6m

A louer.
Le bateau à vapeur Mabel Comeaux peut être loué pour excursion tous les Dimanches (seulement) de 9 heures du matin au lundi matin. S'adresser à bord tous les lundis, mercredis et vendredis jusqu'à midi. Il continuera à faire ses voyages réguliers du haut de la côte au ... 3 fév—

Mme BONOMO, sage-femme, et modiste pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. [illegible]

CHEZ
GRUNEWALD
18 Baronne ou 127 Canal,
LES MEILLEURS
PIANOS!
Meilleur marché que tous les autres.

Provenant des premiers fabricants,
STEINWAY, PLEYEL, SOHMER, BEHR et KNABE, FISCHER
PIANOS!
Les plus habilement fabriqués, et supérieurs sous le rapport du son et de la durée.
GRAND STOCK DE
Grands Orgues et d'Orgues droits et carrés
DES MEILLEURES FABRIQUES.
MUSIQUE
Et Instruments de Musique EN GROS ET EN DETAIL.
Pour tout ce qui concerne la musique, adressez-vous à
L. GRUNEWALD,
18 rue Baronne ou 127 rue du Canal.
4oct—

CHAS. GLAWE,
—Fabricant de—
Auvents en toile, tentes, drapeaux, appuis pour hamacs et auvents en bois.

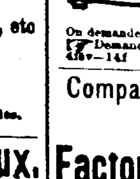

—Marchand de—
COUTIL [DUCK], COTON, DE TOUS POIDS ET DE TOUTES LARGEURS.
111 NORTH MAIN STREET.
Dayton, Ohio.
On demande des agents dans le Sud.
☞ Demandez par lettres le catalogue.
4fév—14f

Compagnie d'Assurances
—DES—
Factors and Traders
49...RUE CARONDELET...49
Nouvelle-Orléans.
Capital comptant....$700,000
EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIÈRES ET DE MERS.
ED. A. PALFREY, Président.
JOHN PHELPS, Vice-Président.
T. F. WALKER, Secrétaire.
Succursale:
M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 605 rue des Magasins, est autorisé à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.
T. F. WALKER, Secrétaire.
24janv—1anPP

L. DUPLEIX—Agence générale d'affaires—Natchitoches, Louisiane. De longues années d'expérience, acquise par cette agence, offre au commerce et aux étrangers de grandes facilités pour ventes ou achats de propriétés, placement de capitaux ou produits. Collection—renseignements de quelque nature qu'ils soient, recevront une attention prompte et spéciale. Correspondance échangée en Français, Anglais, Espagnol et Allemand. 6jan—

Compagnie d'Assurances du Croissant.
(CRESCENT INSURANCE)
67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1866.
CAPITAL EN ARGENT.. $600,000
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéance fixée de gré à gré, remises contre des risques d'incendie
W. R. LYMAN........Président
CHAS. H. DOLSEN........Vice-Président
CHAS. E. RICE........Secrétaire.
Directeurs:

Samuel H. Kennedy,	Paul E. Mortimer
Victor Meyer,	Joseph Bowling
W. B. Conger,	S. Hernsheim
George W. Sentell,	Edward Nalle
Alf. Moulton,	J. J. Reiss,
Charles Newman,	Louis Prados,
U. Marinoni,	Harry L. Finn
Lucien Dalary,	A. H. Steward,
Charles H. Dolsen,	Sigmund Katz,
Reuben G. Bush	N. D. Wallace,
John Calder,	R. F. W. Bachman
S. C. Conlon,	Wm Garig,
W. A. Phelps,	John D. Fisher
M. Gillis,	A. Rosenfeld,
Wm R. Lyman,	C. K. David,

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas
15 jui 1 an, v et e

SCIENTIFIC AMERICAN
ESTABLISHED 1845
The most popular Weekly newspaper devoted to science, mechanics, engineering, discoveries, inventions and patents ever published. Every number illustrated with splendid engravings. This publication furnishes a most valuable encyclopedia of information which no person should be without. The popularity of the SCIENTIFIC AMERICAN is such that its circulation nearly equals that of all other papers of its class combined. Price $3.20 a year. Discount to Clubs. Sold by all newsdealers. MUNN & CO., Publishers, No. 361 Broadway, N. Y.

PATENTS. Munn & Co. have also had Thirty-Seven Years' practice before the Patent Office and have prepared more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and foreign countries. Caveats, Trade-Marks, Copyrights, Assignments, and all other papers for securing to inventors their rights in the United States, Canada, England, France, Germany and other foreign countries, prepared at short notice and on reasonable terms. Information as to obtaining patents cheerfully given without charge. Hand-books of information sent free. Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the Scientific American free. The advantage of such notice is well understood by all persons who wish to dispose of their patents.
Address MUNN & CO., Office SCIENTIFIC AMERICAN, 361 Broadway, New York.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 18 FEV.—CLASSE No 42
Tirage de 4 heures P. M.

10 28 70 27 59 16 71 46 [illegible]